

Politique d'achats responsables du Groupe SOCOMEC



En tant que Groupe industriel international dans le secteur de l'énergie, nous nous engageons chez SOCOMEC à aborder nos activités dans une démarche de développement responsable. En intégrant les critères de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) à ses décisions stratégiques, SOCOMEC affirme sa volonté de conjuguer performance industrielle, responsabilité sociale et impact environnemental.

La politique d'achats responsables de SOCOMEC vise à intégrer des critères sociaux, environnementaux et économiques dans nos processus d'achat afin de promouvoir un développement durable et éthique.

Cet engagement couvre non seulement nos propres pratiques internes mais également celles de nos fournisseurs.

SOCOMEC se conforme aux lois en vigueur dans chacun des pays où il exerce ses activités, ainsi qu'aux textes internationaux adoptés par les Nations unies. A ce titre, SOCOMEC est signataire du Global Compact depuis 2003. La signature du Pacte mondial est une démarche volontaire et nous sommes fiers d'être l'une des entreprises pionnières de cette démarche.



Notre ambition

Notre politique d'achats responsables témoigne de notre volonté d'intégrer les principes de développement durable dans les interactions entre nos partenaires et l'ensemble de nos métiers. Elle constitue ainsi un cadre de référence commun pour nos équipes Achats et nos fournisseurs.

Notre politique d'achats responsables répond à trois objectifs majeurs :

- **contribuer** à la performance globale de SOCOMEC en créant de la valeur durable et en assurant la disponibilité de nos produits et services au meilleur coût total.
- **construire** des relations équilibrées avec nos fournisseurs et contribuer à la création de filières d'approvisionnement éthiques et responsables,
- **améliorer** la performance RSE de nos fournisseurs, en les accompagnant notamment dans :
 - la réduction de leur empreinte carbone,
 - le développement de solutions éco-conçues, notamment en utilisant des matériaux recyclés ou recyclables,
 - le respect des conditions de travail de leurs salariés, en conformité avec la législation en vigueur dans le pays concerné.

Notre gouvernance

La gouvernance de notre politique d'achats responsables vise avant tout à aligner nos objectifs d'achat avec les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise. La participation active des équipes Achats de SOCOMEC aux comités internes de pilotage RSE permet de superviser et d'orienter les initiatives RSE en lien avec les achats, de façon à en assurer une cohérence stratégique et opérationnelle. En parallèle, l'intégration des Achats au Comité Eco-design nous permet de contribuer à la conception de produits plus

durables en tenant compte des impacts environnementaux dès les premières étapes de développement.

Au quotidien, les équipes Achats collaborent étroitement avec l'équipe RSE afin d'intégrer leurs critères essentiels dans nos décisions d'achat, consolidant ainsi concrètement notre engagement en faveur de pratiques d'achats responsables et durables.

Notre démarche

Pour répondre à ces objectifs, la politique d'achats de SOCOMEC se décline en 6 axes prioritaires :

1 Certification et évaluation de nos fournisseurs

SOCOMEC s'engage à faire certifier ses principaux fournisseurs par l'agence de notation internationale EcoVadis et à évaluer de manière récurrente leurs performances en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Nos fournisseurs doivent participer activement à ces évaluations et mettre en œuvre des plans d'amélioration continue afin de progresser et d'atteindre le niveau minimum requis par SOCOMEC.

Dans un premier temps (2023-2025), nous demandons à nos fournisseurs de revoir leurs évaluations au minimum tous les 2 ans.

Objectif 2030

Notre objectif est d'instaurer progressivement une fréquence annuelle de renouvellement de la certification EcoVadis pour nos principaux fournisseurs. D'ici 2030, nous visons également à renforcer leur performance en matière de RSE, avec l'ambition qu'un score EcoVadis égal ou supérieur à 55/100 devienne, à terme, une condition de maintien de la relation commerciale ou d'éligibilité à de nouveaux appels d'offres.

2 Respect des Droits humains et du droit du travail

SOCOMEC s'engage à respecter et à promouvoir les principes énoncés dans la Déclaration universelle des Droits humains, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

À ce titre, nos fournisseurs sont tenus de garantir des conditions de travail décentes, exemptes de toute forme de discrimination ou d'exploitation, et de respecter les Droits humains ainsi que le droit du travail en vigueur dans leur pays. Cet engagement est évalué à travers l'un des quatre critères d'analyse d'EcoVadis : le pilier « Social et Droits humains ».

3 Protection de l'environnement

Dans le cadre de la transition écologique, le Groupe SOCOMEC s'engage dans une démarche d'innovation continue visant à réduire son empreinte environnementale, à améliorer l'efficacité énergétique de ses produits et à promouvoir l'économie circulaire. Cet engagement se traduit notamment par l'intégration de critères environnementaux dans le développement de notre panel fournisseurs et par le soutien aux pratiques respectueuses de l'environnement. Nous associons également nos fournisseurs à notre démarche d'éco-conception qui présente les objectifs suivants :

- intégrer les principes de l'économie circulaire dans les produits achetés,
- promouvoir l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental dans nos produits, compatibles avec nos exigences en termes de sécurité et de performance.

Nos fournisseurs sont par ailleurs tenus de respecter les lois et réglementations environnementales en vigueur, et de mettre en œuvre des actions concrètes visant à réduire leur propre empreinte écologique.

Objectif 2030

Nous visons à réduire l'empreinte carbone de nos achats, notamment en augmentant progressivement la part de cuivre recyclé utilisée, avec un objectif d'au moins 80 % dans la zone EMEA.

4 Éthique et lutte contre la corruption

SOCOMEC applique une politique stricte de lutte contre la corruption et attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les mêmes exigences.

Nos fournisseurs doivent garantir des pratiques commerciales fondées sur la transparence et l'intégrité, en excluant tout conflit d'intérêts. C'est pourquoi nous demandons à nos principaux fournisseurs de signer notre Code de conduite. Les acheteurs de SOCOMEC sont également pleinement engagés dans cette démarche, en adhérant individuellement à ce même Code de conduite.

5 Minéraux de conflit

SOCOMEC s'engage à respecter et à promouvoir les dix principes du Pacte mondial des Nations unies, qui constitue un cadre universel et volontaire autour des Droits humains, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Cette charte condamne notamment les violations des Droits humains dans les zones de conflit ou à haut risque, en particulier celles liées à l'exploitation de certains minerais extraits dans des contextes de violence extrême. Ces minerais, principalement étain, tantale, tungstène, cobalt et or, appelés « minerais de conflits » peuvent en effet contribuer au financement de groupes armés impliqués dans des guerres civiles.

Bien que SOCOMEC ne se procure pas directement de minerais auprès des mines et fonderies, nous reconnaissons notre responsabilité, en tant qu'acteur de la chaîne d'approvisionnement, pour contribuer à la résolution des enjeux de durabilité liés à leur exploitation. Ainsi, conformément aux lignes directrices de l'OCDE sur le sujet, SOCOMEC reconnaît qu'elle a la responsabilité de respecter les Droits humains et de ne pas contribuer aux conflits, notamment en évitant tout lien avec des abus graves liés à l'extraction, au transport ou au commerce de minéraux, tout soutien direct ou indirect à des groupes armés ou forces de sécurité, ainsi que toute pratique de corruption, de fraude, de blanchiment d'argent ou de non paiement des taxes et redevances dues liés à l'extraction, au commerce, au traitement, au transport ou à l'exportation de minerais issus de zones de conflits.

SOCOMEC a mis en place un dispositif de diligence raisonnable, pour s'assurer d'un engagement solide de la part de ses parties prenantes.

En conséquence, et selon les recommandations de l'Initiative pour des Minerais Responsables (RMI), un organisme indépendant et trans-industries, nous demandons à nos fournisseurs :

- de se conformer aux réglementations en vigueur,
- de s'approvisionner exclusivement auprès de sources responsables,
- de garantir une chaîne d'approvisionnement exempte de minéraux issus des zones de conflit ou à haut risque,
- de communiquer les déclarations appropriées sur les minéraux de conflits, telles que le Conflict Minerals Reporting Template (CMRT), des déclarations basées sur les documents et outils poussés par le RMI.

Le cas échéant, les équipes Achats de SOCOMEC ont pour mission d'accompagner les fournisseurs vers la conformité, ou, à défaut, d'envisager un plan de désengagement.

Objectif 2030

Nous avons pour ambition de lancer dans les années à venir une démarche équivalente au CMRT, dans le périmètre EMRT (Extended Minerals Reporting Template) afin de couvrir des minéraux supplémentaires tels que le cobalt et le mica.

6 Formation de nos collaborateurs

L'engagement des équipes Achats est primordial pour assurer la mise en œuvre de notre politique d'achats responsables. C'est pourquoi SOCOMEC accompagne leur montée en compétences à travers des formations individuelles et des interventions dédiées lors de séminaires.

La sensibilisation des acheteurs aux enjeux environnementaux et sociaux renforce la qualité de leurs décisions d'achat. En étant formés aux critères et enjeux RSE, ils contribuent activement à la réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise, à la promotion de pratiques éthiques et à l'amélioration de la réputation de l'entreprise.

Objectif 2030

L'ensemble de nos acheteurs aura au moins un de ses objectifs annuels en lien avec la RSE.

